

ÉDITO "

L'Apedi Alsace, une force extraordinaire au service des personnes déficientes intellectuelles, une aventure singulière, une nouvelle étape à construire

Il y a plus de 40 ans, nos enfants un peu différents nous ont poussés dans une aventure dont nous ne mesurions pas les limites.

Ces petits êtres fragiles ne souhaitaient qu'une seule chose: grandir avec les autres et comme les autres. Jeunes parents, nous avons été meurtris par des maladresses dans les annonces du handicap. Bousculés par l'inattendu, contraints malgré nous à faire face à des défis qui nous paraissaient insurmontables, nous nous sommes fixés un cap, étape après étape.

Jeunes parents, nous nous sommes préparés malgré nous à devenir des généralistes du Handicap. Déterminés à aller de l'avant, des réflexions ont été lancées, des recherches ont été menées, de la conception à la concrétisation de projets d'accompagnement de nos enfants qui avançaient en âge.

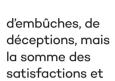
Engagés dans l'une des trois associations fondatrices de l'Apedi Alsace créée au 1^{er} janvier 2021, l'AAPEI de la Région de Saverne, l'association Travail et Espérance et l'Aapei de Strasbourg, nous nous sommes laissés entraîner dans une grande aventure.

Nous avons exploré les formes d'accompagnement les plus diverses des personnes déficientes intellectuelles (enfants, adolescents, adultes):

- · Le dépistage précoce
- · L'éducation et la scolarisation
- L'accompagnement à la vie sociale
- La formation professionnelle
- · L'habitat
- · Le travail protégé
- · L'action associative

Nous avons démontré, comme parents et membres d'une association parentale de l'Unapei, que nous étions en capacité d'innover et de contribuer à l'engagement d'actions, de services et d'établissements pour les plus démunis et leurs proches.

Notre parcours a souvent été semé



je dirais des petites et grandes victoires remportées ont gommé tout le reste.



L'Apedi Alsace revendique son appartenance au mouvement parental de l'Unapei, 1^{er} organisme national de défense des personnes handicapées intellectuelles.

Nous tenons à souligner dans ce cadre, notre modèle d'entrepreneurs militants qui nous permet d'agir sur le quotidien d'aujourd'hui et de demain.

La force du mouvement associatif parental repose sur la triple expertise unique alliant celle des personnes handicapées, des familles et celle des professionnels.

La force de l'Apedi Alsace, en plus de cette triple expertise, repose sur l'engagement et les compétences des parents, des cadres militants, du professionnalisme de ses salariés et de l'ensemble de ses partenaires.

La création de l'Apedi Alsace nous a permis des avancées importantes au bénéfice des personnes déficientes intellectuelles (présentées dans le n° 6 d'Agir ensemble). Je citerai entre autres :

- Le développement et la diversification des formes d'accompagnement
- La capacité d'innovation et de création accrue
- Le renforcement de l'expertise de la fonction employeur
- L'enrichissement et la sécurisation de l'environnement des professionnels
- La mutualisation des ressources pour gagner en efficience



L'Apedi Alsace a acquis une place respectable et respectée, de par ses savoir-faire et de sa nouvelle dimension (1300 personnes accompagnées, 27 établissements et services gérés sur les secteurs de Saverne et de l'Eurométropole de Strasbourg avec 500 professionnels). Elle a développé au cours de l'année écoulée des partenariats solides et durables avec d'autres associations ainsi qu'avec des partenaires politiques et institutionnels.

Lors du dernier comité territorial de notre association, j'ai tenu à souligner la chance pour l'Apedi Alsace de disposer d'un « collectif gagnant » composé des administrateurs et des cadres militants. Ce collectif:

- Partage les mêmes valeurs pour une mission noble, celle de contribuer à l'épanouissement des personnes déficientes intellectuelles
- Donne du sens à un engagement commun et partagé

Je suis reconnaissant à ce collectif et fier d'avoir pu l'animer durant plus de trois années.

UNE NOUVELLE ÉTAPE À IMAGINER ET À CONSTRUIRE

Après plus de trois années de fonctionnement, l'évolution de sa dirigeance par l'arrivée d'une Directrice générale au mois d'août 2023 et le départ programmé de son Président à l'assemblée générale du 22 juin de cette année, l'Apedi Alsace sera amenée à évaluer son fonctionnement, revoir ses orientations et imaginer une nouvelle étape de son existence.

Dans un contexte contraint, tout en poursuivant ses actions inclusives, l'Apedi Alsace sera amenée à :

- · Adapter ses offres de service
- Définir une stratégie de recherches de fonds
- · Concrétiser ses projets immobiliers
- · S'adjoindre des compétences nouvelles
- Réfléchir sur l'accompagnement des familles sans solution pour leur enfant
- À développer sa politique de communication
- À repenser les axes de sa gouvernance
- À préciser ses perspectives d'avenir

L'Apedi Alsace mènera de front ces projets, forte de ses équipes, de ses compétences et de ses énergies. L'aventure continue.

REMERCIEMENTS

Après 45 années d'engagement d'administrateur et 43 années de Présidence (Aapei de Strasbourg et Apedi Alsace), le moment est venu de passer le flambeau lors de l'assemblée générale du 22 juin 2024. J'avais accepté la Présidence, par défaut, de l'Apedi Alsace et je m'étais fixé 3 objectifs prioritaires :

- L'accompagnement des personnes handicapées
- Le maintien et l'optimisation du fonctionnement des 27 établissements et services
- Le développement et la création de services dans la mesure des ressources mises à disposition

Il me semble que ces objectifs ont été atteints. La continuité est assurée. C'est donc serein que je quitte le Conseil d'administration en ayant le sentiment d'avoir rempli ma mission. Cette mission, je n'aurais pu la remplir sans les aides et les engagements de mes collègues administrateurs, des directeurs généraux, directeurs, chefs de service que je tiens tout particulièrement à remercier.

Mes remerciements vont également aux nombreux partenaires et représentants toujours à l'écoute et disponibles :

- Les élus : Députés, Président, Vice-président de la CEA, Maires ...
- Représentants de la Préfecture, CAF, CARSAT, MDPH, Education Nationale ...
- Représentants des associations du mouvement parental et des associations amies

Une pensée toute particulière à Marie-Noëlle, ses copains et copines qui ont chamboulé ma vie et à tous les membres de ma famille qui,

malgré mes nombreuses absences, ont compris et accepté mon engagement.

Je souhaite tous mes vœux de pleine réussite à l'Apedi Alsace.

Bien cordialement.

André WAHL Président de l'Apedi Alsace



ENGAGEMENT

L'engagement de notre Vice-présidente, Brigitte Prost, au sein de la MDPH Bas-Rhin/CeA

Depuis la mise en place des MDPH en 2006, l'Aapei de Strasbourg et l'ATE ont toujours été présentes au sein de la CDAPH. Après avoir été de longues années élue viceprésidente de cette CDAPH, j'en ai assuré la présidence du début de l'année 2015 jusqu'en décembre 2021.

Les missions générales des MDPH

Les missions de toute MDPH émanent de la loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 (Loi n°2005-102). Elles sont multiples, mais peuvent se résumer en 5 grands chapitres : Accueil, Ecoute, Information, Conseil, Accompagnement, pour toutes personnes handicapées et leurs proches. La MDPH est l'interlocutrice unique de toute personne souffrant de handicap, quel que soit son âge. Son rôle est aussi de sensibiliser la société au handicap.

À partir du projet de vie de la personne et de l'évaluation des besoins par une équipe pluridisciplinaire, un plan personnalisé de compensation est proposé. C'est la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui prend les décisions en tenant compte de l'ensemble des droits de la personne.

Rappel du fonctionnement dans le Bas-Rhin

Le fonctionnement actuel date de 2014 avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et l'implication d'une élue qui s'est investie dans cette mission singulière. A ce moment j'ai été élue présidente de la CDAPH et j'ai pu investir mon rôle du fait d'une volonté des instances de fonctionner en partenariat avec les associations : animation des CDA plénières, présidence des sections jeunes et adultes, association au fonctionnement des différentes équipes.

Cet engagement intense a renforcé l'implication des différents acteurs et permis un réel partenariat avec l'ARS et l'Education Nationale.



Quelques exemples d'implications :

· Les séances de CDAPH plénières :

Outre les propositions qui résultent de l'examen des situations par la CDAPH plénière (recours, sorties d'établissement avant échéance, prolongation des 90 jours d'accueil temporaire, situations complexes...), j'ai toujours souhaité garder une place pour des débats, des sujets de réflexions afin de perfectionner nos connaissances et nos pratiques. Cette démarche nous a amenés à organiser régulièrement des formations, tant pour connaître les textes et le droit des usagers, que pour réfléchir à des situations exceptionnelles. Avec le soutien d'un intervenant extérieur, j'ai pu mettre en place une sensibilisation aux questions éthiques qui concernent nos interventions : analyse de notre attitude face à certaines personnes, aux jugements, aux émotions débordantes, etc.

Les commissions d'audition des usagers, jeunes et adultes

Chaque mardi matin nous recevons les adultes en désaccord avec la proposition qui leur a été envoyée. Chaque mercredi matin nous recevons les familles des enfants concernés par la situation de handicap et la demande de prestation.

En dehors de ces réunions spécifiques qui concernent la CDAPH, à la demande des équipes et de la direction, je suis intervenue au sein de diverses « Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation » (EPE), telles que les EPE de 3ème niveau, les EPE « Creton », PCPE, etc.

Les EPE de 3ème niveau, font partie de la « Réponse Accompagnée pour Tous » (RAPT). Il s'agit de l'étude des situations complexes. qui malheureusement trouvent rarement des solutions adéquates. Il faut alors proposer un « Plan d'Accompagnement Global » (PAG), qui débouche généralement sur un « Groupe Opérationnel de Synthèse » (GOS) où l'ensemble des partenaires est convié à une réunion, en présence de la personne ou de la famille, afin de trouver ensemble la meilleure solution d'accompagnement. Il s'agit généralement de situations où l'enfant est en grande souffrance à l'école -voire pas ou très peu scolarisé-. Ce sont alors des « petits bouts » d'accompagnement. dispersés qui sont proposés. Ces EPE spécifiques se réunissent par quinzaine et traitent généralement 3 situations, c'est dire le nombre de situations particulièrement complexes.

Les EPE « Creton » font aussi partie des EPE 3ème niveau, mais où sont traitées uniquement des situations de jeunes en amendement Creton. Lors de ces réunions, la famille et le jeune adulte sont conviés, ce qui permet à l'équipe de mieux cerner la demande et le besoin.

Ce mode de fonctionnement s'est construit progressivement. En tant que présidente, j'ai toujours été sollicitée et impliquée dans l'ensemble des sujets de réflexions, des pistes d'améliorations. Le partenariat dans un souci de co-construction a été remarquable. Nous avons toujours réfléchi et construit « à hauteur d'homme » afin que ce ne soit pas le dossier qui nous importe, mais la personne dans sa globalité.

Notre fonctionnement s'est toujours appuyé sur les références de la loi 2005-102. (Rappel des 3 missions principales des MDPH : Accueil, Informations, Conseils).

Le fonctionnement de la CeA

Depuis le 1er janvier 2022, la MDPH du Bas-Rhin n'existe plus. C'est maintenant la Maison Des Personnes Handicapées, en lien avec la mise en place de la CeA. Depuis cette date, je suis Vice-présidente, attachée au territoire Bas-Rhinois. Ma mission ne change pas. J'ai exprimé clairement et de manière très déterminée notre souhait et notre volonté de continuer à travailler de la même manière avec l'ensemble des agents.

Avec mes collègues du milieu associatif, notre volonté est de ne pas nous détourner de nos valeurs de qualité d'accompagnement et de prise en compte de la situation particulière de chaque usager, malgré le nombre de dossiers à traiter. Nous tenons à continuer de recevoir les personnes qui en expriment le souhait après l'envoi d'un « Plan Personnalisé d'Accompagnement » (PPC). Nous voulons rester « à hauteur d'homme » et respecter la loi pour « l'égalité des droits et des chances ».

Nous tenons à défendre les valeurs prônées par le Mouvement Parental: pas de renvoi de jeunes en amendement Creton à la maison, pas d'orientation en temps séquentiel si ce n'est pas bénéfique aux besoins d'accompagnement de la personne, etc. Depuis 2 ans, une nouvelle directrice a été nommée. L'harmonisation de fonctionnement entre les deux anciens territoires est une tâche difficile mais les équipes ont su travailler ensemble pour répondre au mieux aux demandes des personnes handicapées.

Je suis encore élue pour quelques années et souhaite, avec le soutien des associations, continuer à défendre les valeurs du Mouvement Parental en cherchant particulièrement à répondre aux besoins d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Brigitte PROST Vice-présidente de l'Apedi Alsace et de la CDAPH



CONFÉRENCE "

Conférence concernant les situations de reversement des aides sociales versées par le département pour l'accueil des personnes en situation de handicap

Le 22 novembre dernier, 70 personnes ont assisté à la conférence organisée par l'Apedi Alsace sur le thème du reversement des aides sociales versées par le département. Nous avions invité deux conférenciers : Mme Cassandra Platel chargée de mission à l'Unapei et Me Laurent Criqui, Notaire à Saverne, qui a une grande expérience pratique sur ces questions.

Eléments des enjeux de cette situation

Mme Platel a précisé que seuls les foyers pour travailleurs, les FAS et les FAM sont financés par le département et donc concernés par les reversements et que ces derniers ne peuvent être demandés qu'après le décès de la personne. Toutefois, la législation sur ces questions étant très générale, chaque département en fait son interprétation.

Quelques éléments à connaître :

- Tous les revenus de la personne, ainsi que son patrimoine sont pris en compte.
- Les revenus des parents ne sont pas pris en compte, mais il peut y avoir des ambiguïtés en cas de rattachement de la personne handicapée au foyer fiscal des parents.
- Les primes d'activité ne sont pas prises en compte.
- On ne peut pas demander à l'épargnant d'épuiser son capital pour toucher les aides sociales.
- Le département ne peut pas demander à être nommé bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie.
- En cas de contestation, un jugement peut mettre plusieurs années au vu de la complexité des cas

Le fonctionnement de l'aide sociale à l'hébergement

La partie à la charge de la personne peut aller jusqu'à 90% de ses revenus, avec toutefois une somme minimum à laisser à la personne, actuellement 291€. Des situations particulières peuvent être prises en compte.

Quelques informations suite aux questions des participants

- Les cotisations des mutuelles assurances santé et le financement de la protection juridique peuvent être déduits.
- Pour les accueils temporaires on se base sur le forfait journalier hospitalier mais il faut une orientation MDPH. En Alsace des réductions sont prévues au cas par cas issues de la jurisprudence.
- Il n'y a pas de texte règlementaire concernant la participation pour les accueils de jour et donc la jurisprudence dit qu'aucune participation ne peut être demandée.
- Les personnes qui sont sous amendement Creton, suivent, à partir de 20 ans, les mêmes règles de participation en hébergement et en accueil de jour que les adultes. Il faut simplement faire une demande d'aide sociale.
- L'accueil des personnes handicapées vieillissantes reste problématique mais des orientations peuvent se faire en Ehpad en cas de défaut d'établissements spécialisés. L'Unapei s'est battue pour l'existence de structures spécialisées et pour le maintien de l'AAH si le taux d'invalidité était supérieur à 80%.

Mme Cassandra Platel a présenté et commenté un tableau de comparaison qui met en exergue les différences entre les personnes handicapées et les personnes âgées. Parmi les éléments présentés on peut relever:

- Pour les personnes handicapées, les enfants ne contribuent pas aux frais d'hébergement des parents.
- Les personnes handicapées peuvent garder 30% de l'AAH (ASH), les personnes âgées que 12% de l'ASPA (Aide Sociale pour les Personnes Agées).
- Pour les personnes âgées, en cas de retour à

meilleure fortune, le département peut, pour la succession, se retourner contre le donataire ou la personne bénéficiaire.

- Pour les personnes handicapées, le département ne peut exercer son droit à récupération sur leur patrimoine qu'à partir du décès si elles ont un conjoint ou un de leurs parents.
- Le département ne peut exercer son droit de récupération sur l'héritage des frères et sœurs, s'ils peuvent prouver qu'ils ont assuré une charge effective et constante de la personne handicapée (jugement sur documents).

L'Unapei peut fournir des cas de jurisprudence que vous pouvez utiliser lors de jugements.

 En cas de refus de la succession, les héritiers ne sont jamais tenus de solder la dette avec leurs propres ressources.

Possibilités pour assurer des revenus à la personne handicapée

Deux principaux dispositifs assurent des revenus garantis aux personnes avec un handicap :

- La Rente survie (proposée par l'Unapei), souscrite par les parents et non prise en compte dans le calcul de l'AAH.
- L'Epargne Handicap souscrite par la personne handicapée bénéficie des mêmes dispositions.
 Une assurance-vie peut être transformée en Epargne Handicap.

Lorsque les parents veulent transmettre un bien pour assurer une sécurité pour la personne handicapée (rester dans la maison des parents), ils peuvent le transmettre sous deux formes : en donation résiduelle (donner une maison à la personne handicapée : 1^{er} bénéficiaire) ou graduelle (la personne handicapée ne peut vendre la maison, sauf pacte familial).

Les conseils de Me Criqui, notaire à Saverne

Me Criqui a appuyé ses différentes interventions par des exemples concrets rencontrés au cours de l'exercice de sa profession. Il est difficile de donner des indications précises hors des grandes lignes exposées par Mme Platel, chaque situation étant particulière, et les droits de chacune pas toujours aisés à comprendre.





Il a proposé quelques pistes de réflexion pour les familles, sachant que la situation est propre à chacune, qu'il faut se rencontrer et prendre le temps d'en discuter.

Puis il a évoqué quelques pistes pour une bonne transmission de patrimoine : passer par une SCI, mettre en place une donation-partage, transmettre en usufruit ou en nue-propriété, des assurances-vie au profit d'une personne, mettre en place un mandat de protection future, mettre en place une réserve héréditaire.

Me Criqui a ensuite répondu aux questions particulières des participants : placement en assurance-vie, la vente d'une maison, la loi n'oblige pas le département à justifier le montant des sommes à récupérer, une personne ayant travaillé toute sa vie peut se retrouver avec un reste à disposition de 291€ comme un non-travailleur (il participe à l'hébergement à concurrence de 90% de ses revenus).

+ D'INFO: services juridiques de l'Unapei : c.plate@unapei.org

Pierre WESSBECHER Administrateur **PROJETS**

Des chantiers qui s'achèvent, des études qui ne demandent qu'à être concrétisées...

L'Apedi Alsace est soucieuse de la maintenance de son patrimoine, des besoins et des attentes des personnes qu'elle accompagne.

Parmi les projets traités dans le secteur immobilier, on peut distinguer :

- Des travaux d'amélioration de l'existant, y compris des travaux d'isolation (Foyer La Licorne à Saverne)
- Des travaux de restructuration lourde (ESAT de Mundolsheim, Maison Clemenceau)
- Des travaux de mise aux normes (structure multiacqueil)
- Des constructions de bâtiments (foyers)

La période « COVID » nous avait conduits à stopper certains de nos projets. L'inflation et l'évolution des prix des matériaux nous ont obligés à déclarer infructueux des appels d'offres. Autant dire qu'il n'est pas simple de passer de la phase étude à la phase concrétisation. Ceci étant, des chantiers sont sur le point d'être clôturés.

Des projets en cours d'achèvement :

Les chantiers en cours d'achèvement sont au nombre de 4 :

 La restructuration et l'aménagement de la cour – IME Le Rosier Blanc à Saverne



- L'isolation thermique (2^{ème} phase) du FAS
 « La Licorne » à Saverne
- La rénovation de 3000 m² d'étanchéité de la toiture de l'ESAT de Mundolsheim
- Les locaux du rez-de-chaussée de la CARSAT qui hébergeront le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et le CRPEH (Centre Ressource Petite Enfance et Handicap)

Des projets en attente de retour d'appels d'offres :

6 projets sont bien avancés en matière d'études, pour 4 d'entre eux nous attendons le résultat des appels d'offres :

- La restructuration et la rénovation de « la Maison Clemenceau » : annexe IMPro SIFAS de Bischheim
- La rénovation par tranche des salles de bain des résidents au Foyer Paul Henner à Cronenbourg
- La structuration et la rénovation (2^{ème} tranche) de l'ESAT de Mundolsheim (voir l'esquisse ci-dessous, qui apportera plus de luminosité et de confort)



- La mise en conformité des locaux du multiaccueil
 « Les Marmousets » à Strasbourg-Neudorf
- La recherche d'une nouvelle implantation pour le siège de l'Apedi Alsace
- Le déménagement et l'installation de la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation)

Deux projets de foyer en instance :

Il s'agit de :

- La création d'un foyer d'hébergement à Saverne (entre 30 et 40 places) avec une transformation des locaux de La Licorne en accueil de jour
- La création d'une résidence pour des Personnes Handicapées Vieillissantes à Strasbourg-Cronenbourg, à proximité du Foyer Paul Henner, (composée de 24 chambres)

Les terrains se rapportant à ces deux projets sont bien réservés et les partenaires, connus et engagés. Il nous reste à obtenir les garanties pour un encadrement adapté à la population concernée et une validation du budget de fonctionnement pour pouvoir lancer ces opérations.

Cette liste n'est pas exhaustive comme vous pouvez l'imaginer, mais elle nous permet de nous inscrire dans un processus de projets réalisables. Merci aux professionnels et aux bénévoles qui nous accompagnent dans leur réalisation.

> André WAHL Président de l'Apedi Alsace

Loto Bingo à Saverne



Comme chaque année, la grande salle du COSEC de Saverne a accueilli près de 500 personnes handicapées et leurs familles et amis pour une après-midi de loto bingo. L'animation était assurée par le célèbre James Bund. Une quarantaine de bénévoles s'est impliquée pour préparer la salle, accueillir les participants, proposer une petite restauration sur place et de nombreux lots à gagner, dont un voyage pour l'heureux gagnant du gros lot. Un bon moment de retrouvailles, de détente et de partage attendu par tous!

Isabelle STEMPF Administratrice

En ce début d'année, une fois de plus, une boum a été organisée un samedi après-midi, de 15h à 18h, à l'Esat de Schiltigheim. Nous nous sommes retrouvés une soixantaine de personnes de tous les établissements de l'Apedi Alsace dans une ambiance très dynamique, dans la joie et la bonne humeur. Les musiques des années 80 ont d'emblée donné le ton, suivies de musiques plus récentes. Prix d'entrée : une boisson ou un gâteau.

La prochaine après-midi aura lieu à l'automne, avis aux amateurs.

Une série de 3 séances de « danse country » a également été organisée au cours de ce premier semestre. Les 20 places disponibles ont trouvé preneurs. Avis aux amateurs. L'info sera diffusée dans tous les établissements le moment venu.

> Pierre WESSBECHER Administrateur

Activités « danse »







Comme les années précédentes une petite centaine de personnes s'est retrouvée au Mont Saint-Michel à Saverne. C'est dans la joie et la bonne humeur que la petite troupe s'est lancée dans deux circuits différents en fonction des capacités de chacun. Après cette balade sous un soleil radieux, place au repas champêtre servi dans le chalet des amis du Mont Saint-Michel.

INTERVIEW

Rencontre avec André Wahl, président de l'Apedi Alsace

Après 45 ans d'engagement, André Wahl a choisi de quitter ses fonctions de Président et de passer le témoin pour laisser éclore de nouvelles idées. Rencontre.

Peux-tu faire un tour d'horizon de ton activité en tant que président d'association de parents de personnes en situation de handicap mental?

Ayant 43 années de Présidence au « compteur » et 45 années d'engagement comme administrateur (Aapei de Strasbourg et Apedi Alsace), sans compter les Présidences assurées de l'Udapei du Bas-Rhin, de l'Urapei Alsace et du Comité de coordination Unapei Grand Est, il m'est difficile en quelques lignes de répondre à cette question. Je dirais tout d'abord que cette activité ou que cette mission comme je la qualifierai a été variée, valorisante et exaltante.

Jeunes parents avec un groupe d'autres parents, devenus progressivement des amis, nous souhaitions il y a 45 ans appréhender le handicap de nos enfants, leur permettre de grandir comme les autres et avec les autres.



Ceci m'a amené à identifier les besoins de ces enfants, de ces adolescents, et de ces adultes un peu différents et de leurs familles.

Après, il a fallu imaginer des réponses d'accompagnement, définir des priorités, mettre en œuvre, gérer. Je n'étais pas préparé à cela, mais avions-nous le choix ? Marie-Noëlle et ses copains attendaient que l'on leur tende la main pour grandir et s'épanouir.

Les activités, outre une action associative intense, ont été une succession de projets à réaliser au fur et à mesure que nos enfants grandissaient au sein de l'Aapei de Strasbourg puis de l'Apedi Alsace, avec la création :

- d'une série de classes dites intégrées à l'époque (les premières d'Alsace)
- d'une Halte-garderie (déjà inclusive)
- du 1^{er} CAMSP (centre d'action médico-social précoce) du Bas-Rhin
- de services multiples pour les enfants regroupés au sein du « Tremplin »
- du SIFAS Impro plateau de coordination pour adolescents avant l'heure
- du siège rue de la Grossau
- de l'ESAT de Schiltigheim
- · du foyer du SAJH à Schiltigheim
- · et bien d'autres structures

J'ai eu le privilège de pouvoir organiser à Strasbourg (1996) et Colmar (2016) le Congrès de l'Unapei, participer à 3 rassemblements de l'Unapei à Paris, vivre plusieurs fois avec les jeunes les courses de Strasbourg (avec à la clé le classement de 1^{er} au challenge du nombre) et rencontrer de nombreux décideurs (élus, directeurs, responsables...).

Il va de soi que sans des équipes de bénévoles, des directeurs militants et le soutien de toute ma famille, toutes ces réalisations et évènements n'auraient pas vu le jour.

Quel est l'atout principal d'une telle association ?

L'atout principal d'association du mouvement parental est que notre fonctionnement et nos actions reposent sur un socle de valeurs associatives du mouvement parental dont le respect et la dignité des personnes déficientes intellectuelles, la bientraitance, la solidarité...

Comme parent, composant de cette force du mouvement parental (qui revendique la triple expertise alliant personnes handicapées, familles et professionnels), devenu par la force des choses généraliste du handicap, nous n'avons jamais baissé les bras. Selon les circonstances nous avons su nous montrer déterminés et combatifs pour défendre leurs besoins. Nous avons fait preuve d'innovation, de créativité, de capacité à construire et à manager.

Quelles sont tes principales satisfactions et difficultés que tu as rencontrées au cours de toutes ces années ?

Côté difficultés, c'est de n'avoir pas pu pouvoir répondre à des attentes d'accompagnement qui restent importantes pour des familles lourdement touchées (polyhandicap, autisme, personnes vieillissantes ...)

Côté satisfactions : il y en a beaucoup, celle avant tout d'avoir pu suivre des jeunes que j'ai accompagnés en classes maternelles sur des parcours de 40 ans.

Satisfait aussi d'avoir pu apporter des réponses en matière de scolarisation, d'éducation, de dépistage, d'inclusion, d'hébergement, de travail...

Je garde le souvenir d'un passé et d'un présent bien rempli en ayant le sentiment d'une mission accomplie. Un regret peut-être celui de ne pas avoir pu concrétiser la construction d'un FAM qui avait obtenu un agrément, mais pas les crédits correspondants.

Quelles évolutions as-tu observées ? Quelles réflexions t'inspirent ?

En regardant dans le rétroviseur, on peut s'apercevoir que les avancées sont notables :

- Le regard sur le handicap a évolué positivement
- L'accompagnement dans les structures de la petite enfance est devenu une chose courante





- L'inclusion des enfants handicapés dans les structures de l'Education nationales a triplé en 10 ans
- Le dépistage précoce est devenu accessible sur tout le territoire du Bas-Rhin

Les savoir-faire acquis par nos professionnels, l'importance des partenariats établis nous ont permis de belles avancées en matière de création de services.

Mais depuis une dizaine d'années, nous assistons à un inversement de paradigme, bon nombre des besoins des personnes handicapées ne sont plus pris en compte par manque de moyens financiers, absence de création d'établissement « lourd ». Les listes de personnes en attente de solution d'accompagnement ne font que s'allonger d'année en année. Après le virage inclusif, va-t-on vers un « virage domiciliaire » ? Nous ne pourrions le supporter. Les personnes que nous représentons et leurs familles ne sont pas des variables d'ajustement. Il y va de leurs droits et de leur dignité.

À quels points de vigilance aimerais-tu rendre attentif les acteurs de l'association ?

Aux acteurs de l'association, principalement à mes collègues du Conseil d'administration, je voudrais dire :

- Continuez à travailler en équipe, à être à l'écoute des attentes des personnes déficientes intellectuelles
- Soyez créatifs, continuez à innover, à chercher des ressources nouvelles, à capter le sourire des jeunes qui vous remercient pour votre engagement
- Ne baissez jamais les bras et restez combatifs...

Notre mission est noble et mérite d'être vécue.

VIE DE L'ASSOCIATION

INTERVIEW - SUITE

Prévois-tu de poursuivre ton engagement bénévole au sein de l'Apedi Alsace? Sous quelle forme?

C'est une très bonne question. La décision d'arrêter mon engagement de président a été difficile à prendre, mais à 77 ans, après 45 AG et 400 CA présidés, il est sage de passer le témoin pour laisser éclore de nouvelles idées et le lancement de nouveaux projets. Je sais que la passation se fera dans de bonnes conditions aussi bien pour la gouvernance que pour la dirigeance. Si le futur président le souhaite et selon ses éventuelles demandes, je pourrais encore mettre ponctuellement mon expertise à la disposition de l'association.

Quels messages voudrais-tu adresser aux acteurs de l'association : bénévoles, administrateurs, professionnels ? Et les personnes accompagnées ?

Je voudrais dire:

- aux personnes accompagnées, que je les remercie pour ce qu'elles m'ont permis de vivre et de réaliser. Je les remercie pour leur générosité et pour leurs sourires
- aux collègues administrateurs, merci pour votre soutien, votre engagement à mes côtés et votre amitié
- aux directeurs généraux et directrice générale adjointe, merci pour vos investissements, vos engagements militants, votre confiance et nos relations d'amitié
- aux professionnels, merci pour vos compétences et le partage des valeurs de l'association et pour beaucoup d'entre vous merci pour cette grande générosité au service des plus fragiles.

Quels éléments de ta longue expérience de président voudrais-tu partager avec nos partenaires et autorités de tutelle (ARS, CeA, E.N. ...)?

J'ai eu le privilège de rencontrer, de travailler, et de réaliser de beaux projets avec de nombreux représentants politiques et responsables d'institutions: ministres, préfets, députés, recteurs, conseillers départementaux, maires, directeurs d'institutions ...

J'ai toujours bénéficié d'une écoute et de l'accompagnement attendu. Ils ont tous manifesté un réel intérêt et une grande sensibilité pour les personnes déficientes

Grâce à eux, nous avons pu aller au bout de nos rêves, explorer, innover, créer 1300 solutions d'accompagnement dans les secteurs les plus variés et les plus divers. Je les en remercie.

Quelles réflexions voudrais-tu encore adresser à l'ensemble des adhérents de l'association et des familles dont un proche est accompagné par l'Apedi Alsace?

Aux familles adhérentes, je voudrais dire : appréciez à sa juste valeur la ou les solutions d'accompagnements proposées par l'Apedi Alsace, ses établissements et services. Elles sont souvent le fruit de plusieurs dizaines d'années de labeur, de combats aussi.

N'oubliez pas de soutenir nos professionnels qui font un travail remarquable. Selon votre disponibilité et vos compétences vous pourriez rejoindre les commissions de bénévoles ou tout simplement vous engager ponctuellement dans une action associative ou un accompagnement à réaliser en établissement.

L'Apedi Alsace a besoin de vous!



BRÈVES ACTUALITÉ

Les Brèves de l'actualité sociale

L'Unapei s'oppose à l'abandon par l'Etat de sa mission régalienne de protection juridique

Aujourd'hui, et pour la seconde fois depuis 2018, l'Etat français cherche à se désengager de la protection des citoyens les plus vulnérables, via l'externalisation du contrôle des comptes de gestion de plus de 700 000 personnes bénéficiaires d'une mesure de protection juridique.

L'Unapei s'oppose au projet de décret initialement annoncé par la Direction des Affaires Civiles et du Garde des Sceaux pour le 31 décembre 2023. Si ce projet aboutissait, une charge financière supplémentaire serait imposée à des personnes déjà vulnérables socialement et économiquement. Au-delà, c'est le désengagement de l'Etat dans son rôle central de protection des droits et de la sécurité de l'ensemble des citoyens qui inquiète.

Assistance à la SNCF

Depuis le 10 janvier 2024, la SNCF propose aux personnes en situation de handicap, un nouveau service d'assistance « Assist'enGare ».

Il s'agit d'un point de contact unique au service des détenteurs de la carte mobilité inclusion, mention « invalidité ou priorité ».

Le contact peut se faire en ligne via les formulaires de réservation « Assist'enGare » par téléphone au 3212 ou 33 (0)9 72 72 00 92 depuis l'étranger (de 8h à 20h).

Ce service sera opérationnel en semaine de 8h30 à 21h.

En cas de difficulté, une ligne d'urgence sera accessible 24h/24h au 09 72 72 00 65.



Rencontre avec la conseillère handicap de l'Elysée et la ministre déléguée en charge des personnes âgées et des personnes handicapées

Le président du Collectif Handicaps a fait part de la nécessité d'une véritable politique de l'autonomie, sans barrière d'âge. Il a demandé:

- La levée de la barrière d'âge (60 ans) pour bénéficier de la PCH et de l'APA avec l'objectif d'un droit à compensation universel. Les prestations seraient versées quel que soit l'âge, l'état de santé et le handicap de la personne (droit à compensation avant et après 60 ans)
- La création d'un observatoire des besoins de soutien à l'autonomie pour pouvoir piloter une politique nationale de l'autonomie afin d'identifier et d'analyser les besoins des personnes.
- Le déploiement de la communication alternative et améliorée pour permettre aux personnes en impossibilité partielle ou totale de communiquer, d'exprimer leurs volontés.

Audition par un groupe de députés

Le Collectif Handicaps a été auditionné le 5 mars par plusieurs députés du groupe d'étude « simplification administrative » de l'Assemblée Nationale. Le sujet de l'audition a porté sur le fonctionnement des MDPH et l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

Valorisation des métiers du médico-social

Le président de l'UNIOPPS a mobilisé les réseaux sociaux afin de rappeler l'Etat et les Départements à leur responsabilité afin de concrétiser les promesses faites lors de la première conférence des métiers du social et du médico-social. Pour le moment tous les engagements n'ont pas été tenus, en particulier au niveau salarial.

TRIBUNE

De quelle transformation de l'offre parle-t-on?

La Circulaire du 7 décembre 2023 précise la mise en œuvre du plan de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap sur la période 2024-2030.

Selon cette circulaire, la transformation de l'offre devrait s'adresser prioritairement aux jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance, aux adultes relevant de l'amendement Creton, aux personnes handicapées vieillissantes...

Qu'entend-on par « transformation de l'offre » ?

Toute action visant à rendre l'accompagnement simultanément plus inclusif, plus souple, plus adapté à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes.

- Les parcours se construisent d'abord en partant des besoins de la personne et en favorisant l'autodétermination.
- Ensuite, une réponse personnalisée est apportée par la mobilisation de différents dispositifs ou plateforme de service.
- Enfin, la réforme de la tarification SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées), conduite depuis 2014, doit apporter un mode de financement autour des prestations dont la personne bénéficie tout au long de son parcours pour couvrir ses besoins.

Concernant le terme d'autodétermination, Denis PIVETEAU (Conseiller d'Etat, Président de la section sociale du Conseil d'Etat) se demande s'il y a « du neuf, au-delà de l'effet de mode ? » Il poursuit : « Heureusement rien n'est radicalement neuf dans le concept d'autodétermination, dans la mesure où il s'enracine sur des déterminants psychiques et juridiques ».

Mais agir en acteur « autodéterminé » ne signifie pas forcément agir sans être aidé, y compris dans cet acte central qu'est l'acte de décider. Cela signifie que, si l'on doit être accompagné, on le sera par des personnes qui agiront avec le respect, la prudence et le professionnalisme que requiert leur position singulière.

La mise en place de plateforme de service questionne cette « logique domiciliaire » adoptée par toutes les politiques sociales alors même que tous les acteurs de terrain savent, d'une part, qu'il n'y a pas suffisamment de logements adaptés à la demande et, d'autre part, qu'il n'y a pas suffisamment de services d'accompagnement aujourd'hui pour répondre aux besoins et permettre d'assurer la sécurité et de favoriser la citoyenneté des personnes vulnérables. Le virage domiciliaire en ce sens risque de reposer à nouveau comme par le passé, sur la solidarité familiale.

Par ailleurs, Simon HECHETTE (Enseignant-chercheur en sociologie, CNRS, université d'Angers) nous rappelle que l'objet du projet « SERAFIN-PH » pousse à l'extrême cette tentative d'administration à distance des « besoins » et des « prestations ». Il poursuit : « On comprend aussi toute l'importance progressivement prise par les systèmes d'information pour fluidifier cette mise en correspondance ».

D'autres réserves!

Jean-François BAUDURET (un des rédacteurs de la loi de janvier 2002) souligne qu'il ne faut pas non plus tomber d'un excès dans l'autre et pousser trop loin la « désinstitutionalisation » : « nous aurons toujours besoin d'opérateurs qui ne craignent pas de se confronter à des accompagnements délicats et conséquents en direction de catégories de personnes trop souvent laissées au bord de la route en raison de la lourdeur de leurs déficiences, incapacités, désocialisations ».

Pour Johan PRIOU (docteur en économie, directeur de l'URIOPSS Centre) ces évolutions soulèvent de vives inquiétudes. La remise en cause de réponses anciennes ayant fait leurs preuves, et alors même qu'il existe parfois des listes d'attente importantes, rend perplexe.

« En effet, une personne vulnérable en milieu de vie ordinaire a plus de risque de vivre plus souvent isolée, voire livrée à elle-même. Elle peut, pour différentes raisons, ne pas avoir accès aux services dont elle a besoin ou même refuser toute intervention d'aide ou de soins ».

Des accompagnements de plus en plus morcelés et à temps très partiel, dans une logique de file active sans rapport avec les besoins réels des usagers, laissent dubitatifs les proches comme les professionnels.

L'incertitude quant aux accompagnements pérennes suscite l'inquiétude des parents.

L'appréhension des professionnels, qui ne savent pas ce qui leur sera demandé demain, s'ajoute à un sentiment de manque de considération et de déclassement (déqualification du secteur quand il n'est retenu que les seules compétences).

Pour conclure, reprenons les propos de Luc GATEAU, président de l'Unapei, et son éditorial de Vivre Ensemble n°165 :

« Nous défendons une vision pragmatique, juste et solidaire de la société. Tant qu'elle n'aura pas concrètement et fortement évolué, nos établissements et services constitueront pour de nombreuses personnes en situation de handicap le seul moyen de jouir de leurs droits et de bénéficier d'accompagnements adaptés à leurs attentes et à leurs besoins ».

Sans revenir sur les réserves des auteurs nous y voyons également d'autres dangers :

 L'absence d'une dimension institutionnelle qui permettrait un travail d'un collectif pluriprofessionnel et la continuité de l'accompagnement de la personne handicapée intellectuelle et de sa famille dans de bonnes conditions d'échanges.



 Une dominante économique qui devrait orienter la nature de la démarche d'accompagnement et valoriser, voire centrer l'individu sur son seul pouvoir d'agir.

Si les pouvoirs publics n'encadrent pas ces évolutions du champ médico-social par une réelle politique publique du handicap, nous pourrons craindre de n'être évalué que par la mesure de la rentabilité des projets, des actions d'opérateurs soumis à des nécessités économiques uniquement.

Avec notre association, l'Apedi Alsace, nous devons militer pour une éthique de nos engagements, les choix que nous faisons et maintenir les valeurs de solidarité et de dignité pour les personnes et leurs familles que nous accompagnons.

Nous devons nous engager à ce que les associations du mouvement parental et les accompagnements qu'elles promeuvent, ne soient pas un marché à prendre et que le secteur médico-social ne devienne à plus ou moins long terme, qu'un vaste « libre-service ».

Dans ce que nous faisons pour l'autre, un sens doit pouvoir se dégager pour que nous prenions le temps de croire en ce que nous sommes.

Louis PROST

INTERVIEW

Rencontre avec Mégane Bierling, monitrice d'Atelier à l'Esat de Schiltigheim



Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel?

Lors d'un stage de découverte en Esat pendant mes études au lycée, j'ai su d'emblée que je voulais travailler dans le secteur médicosocial. C'est là que j'étais la plus épanouie car j'apprécie le contact avec les personnes handicapées, je les trouve magnifiques.

J'ai tout d'abord fait un service civique à l'Esat de Schiltigheim où l'on m'a proposé un poste de moniteur en CDD, puis j'ai eu l'occasion de faire la formation de monitrice technique d'atelier et j'ai été embauchée en CDI.

En quoi consiste votre travail?

Il touche différents domaines :

 Rendre le travail accessible aux personnes en créant des soutiens techniques et en étant attentif aux postures de travail

- Organiser le travail de production proprement dit
- Aider les personnes à développer des compétences, à la fois techniques (utilisation de machines par exemple) et humaines (gérer le stress dans l'exécution du travail, comment aider un collègue à gérer une crise d'angoisse)
- Aider les personnes à se sentir bien en les accompagnant de manière personnalisée (par des entretiens et en lien avec la personne chargée de projet) pour qu'elles puissent librement définir leur projet de vie professionnel

En un mot, garantir leur bien-être et leur permettre de prendre confiance en eux.

Avez-vous pu y apporter votre touche personnelle?

Les moniteurs ont directement une influence sur l'ambiance dans l'atelier. Cela se construit par la manière de solliciter l'attention, par la souplesse que l'on peut avoir dans certaines circonstances (accepter des temps de rigolades), par les relations plus personnelles que l'on peut construire quand cela permet à une personne d'être plus sereine, plus confiante.

Nous avons d'ailleurs pu mesurer que la rentabilité au travail ne souffrait pas d'une ambiance décontractée mais qu'elle facilitait l'épanouissement. De même, il faut avant tout chercher l'équité plutôt que l'égalité en s'adaptant aux forces et aux faiblesses de chacun.

Par exemple, les travailleurs ont demandé des connaissances sur les différents handicaps pour les aider à mieux comprendre certains de leurs collègues. J'ai donc élaboré une intervention sur ce sujet malgré le manque de temps pour la préparer. Ce type de sensibilisation devrait d'ailleurs se faire dans toutes les entreprises car il a une influence sur l'ambiance et les possibilités d'inclusion.

On entend souvent parler de fatigabilité des travailleurs, qu'en est-il ?

Cela dépend des personnes et du type de handicap. Quand on les accompagne au jour le jour, on arrive facilement à repérer les signes d'un besoin de repos.

On y répond de différentes manières : permettre un moment pour souffler, changer de type d'activité (bien que certains préfèrent garder le même type de travail), des soutiens par le psychologue, des séances de sophrologie,...

Quelles satisfactions vous apporte votre travail?

C'est un métier qui a énormément de sens. D'abord parce que l'on accompagne des personnes qui ont souvent été malmenées dans leur vie tant au niveau sociétal que scolaire ou même familial. Une forme de maltraitance qu'on trouve dans toutes les organisations (rejet de la différence, moqueries, isolement...). L'inclusion en milieu ordinaire ne va pas de soi et a souvent été mal vécue.

Des travailleurs ont participé à des actions de sensibilisation dans des collèges, parfois avec beaucoup d'émotion, mais ce sont ces types d'actions qui préparent les possibilités d'inclusion pour demain.

En tous cas, le travail à l'Esat est pour la plupart une occasion de retrouver de la fierté, d'avoir une vie comme tout le monde. L'évolution des travailleurs est parfois fascinante quand je vois les changements de comportement, de capacité, de dextérité, tout au long de mon exercice de ces cinq dernières années. Bien sûr dans certaines situations on observe des régressions, dues principalement à l'avancée en âge. Néanmoins, c'est très enrichissant de travailler avec des personnes ayant des troubles mentaux et psychiques car il faut continuellement s'adapter et chercher des solutions, rien n'est jamais acquis.

À quelles difficultés êtes-vous confrontée?

La relation avec les travailleurs est importante, mais il faut trouver le bon équilibre pour rester proche et attentif et en même temps savoir garder une certaine distance (attitude prônée tout au long de la formation) pour ne pas se retrouver dans des situations compliquées. Comme ce sont des personnes fragiles, on peut être exposé à des situations « de transfert » de certaines.

Par rapport à mes souhaits personnels, je manque de moyens et de temps. J'aimerais faire plus avec les travailleurs, comme par exemple sortir du cadre strictement professionnel et avoir des occasions d'activités diverses qui renforceraient les relations et le bien-être. Mais l'objectif professionnel de production reste premier et c'est normal avec malgré tout le regret que la production prenne le pas sur l'accompagnement.

On tend de plus en plus vers cet objectif de rentabilité et de résultat et cela m'affecte. Mais nous sommes pris dans un engrenage, la société devient de plus en plus exigeante. Pour les entreprises donneuses d'ordre, les délais et la qualité sont primordiaux et notre position d'établissement médico-social est secondaire, ce qui fait que de temps en temps, les moniteurs d'atelier font de la production pour ne pas perdre un client.

Les travailleurs ont-ils des possibilités d'évolution ?

Les travailleurs ont des occasions d'évoluer dans leur travail grâce aux actions de soutien et de changements de postes de travail qu'apportent les moniteurs, les psychologues, la chargée de projets et des possibilités de stages à l'externe (par exemple le « Duo Day ») ou dans une Entreprise Adaptée (EA).

Un élément important est aussi la « Reconnaissance des Acquis de l'Expérience » qui pour le moment est seulement organisée en interne pour une question de financement.

Les sorties vers le milieu ordinaire sont très rares du fait des exigences de rentabilité de la société et du manque de temps pour tenir compte de la singularité des personnes.

Pour les moniteurs les plus anciens, la situation a empiré. Il y a 30 ans, on ne se posait pas la question de la rentabilité, ni de la fatigabilité.

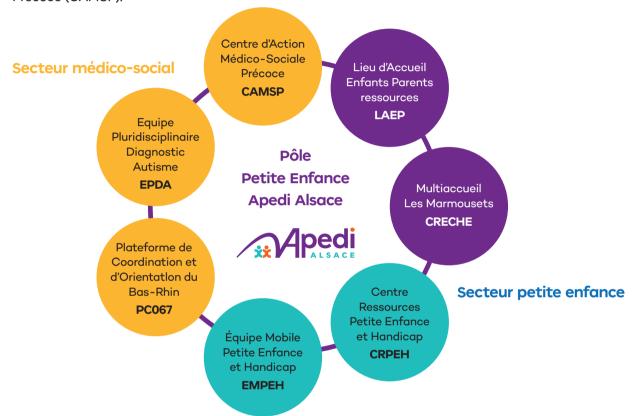


PETITE ENFANCE

Le Pôle « Petite Enfance »

Le pôle petite enfance réunit 4 services : le multiaccueil « les Marmousets », situé à Strasbourg Neudorf, le CAMSP, la PCO du Bas Rhin/EPDA, le CRPEH, l'EMPEH, et très prochainement le LAEP, qui sont tous localisés au 33 rue du barrage à Schiltigheim.

Aujourd'hui, nous vous présentons la crèche « Les Marmousets » et le Centre d'Action Médico-social Précoce (CAMSP).



Le multiaccueil

« Les Marmousets »

Situé au cœur du Neudorf, au 60 rue de la Grossau à Strasbourg, c'est un lieu pouvant accueillir jusqu'à 30 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, par journée ou par demi-journée. La spécificité de cet établissement est de pouvoir inclure dans ses effectifs 20 à 30 % d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique compatible avec l'accueil en collectivité. Une dérogation peut être accordée jusqu'aux 6 ans de l'enfant concerné, dans son intérêt propre et restant compatible avec l'accueil collectif de tout-petits. En 2023, 18 enfants en situation de handicap ont ainsi été accueillis avec en moyenne 5 à 6 enfants présents par demi-journée d'ouverture.

Proposant une première expérience de vie en collectivité pour le jeune enfant, il est un lieu

d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie. La dynamique d'accueil repose sur le respect et la valorisation des différences. L'enfant s'y épanouit, développe ses capacités motrices, intellectuelles et affectives, appréhende un autre type de sécurité affective. Il y découvre les rythmes de la vie collective, rencontre son pair, apprend à le respecter, à l'aider, à partager et à écouter. Progressivement, il s'autonomise. Pour accompagner ces enfants à développer leurs compétences et s'épanouir, une équipe pluridisciplinaire encadre les groupes à hauteur d'une professionnelle pour 6 enfants, à laquelle se rajoute l'équipe de direction et l'intendance.

Les enfants à besoin particulier s'épanouissent au milieu du grand groupe. Cette inclusion sensibilise l'enfant dès son plus jeune à « la différence » comme le témoignent les parents de Victoire.





Témoignage des parents de Victoire

Le multiaccueil « Les Marmousets » était notre premier souhait de garde pour notre fille, notamment en raison de son projet d'établissement.

En effet, celui-ci permet de faire vivre l'inclusion dès la prime enfance. Victoire côtoie la différence dans son quotidien, de manière simple et naturelle. Ce n'est d'ailleurs pas une question pour elle. Cela lui permet d'intégrer dès le plus jeune âge que l'on peut être en fauteuil roulant

ou s'alimenter différemment et être un enfant comme un autre. L'équipe professionnelle est formée pour prendre plus facilement en compte la singularité de chacun, ce qui profite à tous les enfants.

Ariane MESNIL et Valentin CHARTIER

Le CAMSP

Le Centre d'Action Medico-Sociale Précoce est un lieu de soins et d'éducation précoce ambulatoire pour les enfants de 0 à 6 ans, domiciliés sur l'Eurométropole de Strasbourg et présentant un retard de développement, des difficultés sensorielles, motrices, psychologiques, ou en situation de handicap avéré. Il a un agrément de 73 places.

Une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins spécialisés, de psychologues, d'orthophonistes, de psychomotriciennes, d'une kinésithérapeute, d'une ergothérapeute d'une orthoptiste, d'une assistante sociale, et sous la responsabilité d'une direction, accompagne les parents dans la prise en soins spécifique de leur enfant avec un projet individualisé et coconstruit avec la famille.

Le CAMSP est aussi un centre de prévention, repérage, dépistage, et diagnostic pour des enfants dont le développement interroge ou inquiète. L'adressage se fait majoritairement par un médecin ou un service hospitalier.

L'objectif principal est d'intervenir le plus précocement possible pour favoriser le développement optimal de l'enfant et accompagner sa famille dans cette démarche.

Les parents sont néanmoins confrontés à des temps d'attente importants pour une prise en soins spécifique au CAMSP, alors que la précocité de soins reste indispensable. Une éducatrice de jeunes enfants expérimentée, coordinatrice de parcours, apporte les premiers conseils, ainsi que son soutien durant cette période d'attente. Des concertations régulières sont organisées avec le médecin du CAMSP et la chef de service pour évaluer la situation des enfants. Ainsi les familles ne restent pas en errance et sans solution jusqu'au moment d'un suivi régulier.

Le CAMSP travaille également avec de nombreux partenaires de soins (hospitalier, médical, paramédical, éducatif...) dans une démarche diagnostique comme de soin. C'est ainsi que nous vous parlerons de la Plateforme d'Orientation et de Coordination, la PCO dans un prochain numéro.

> Hélène FLEURIVAL, Administratrice Référente Isabelle KLAUS, Cheffe de service

TÉMOIGNAGE "

Témoignage de Christel, la maman de Diane, 3 ans, accompagnée depuis 2 ans et demi au CAMSP

Diane, sixième enfant de notre foyer est une petite fille pétillante et malicieuse. Elle est porteuse d'une pathologie génétique rare. Les médecins pensent qu'elle ne marchera pas ni ne parlera. Atteinte d'une déficience mentale sévère, elle sait communiquer sa joie de vivre et toute sa personne exprime son bien-être... ou ses agacements!

Dès ses 6 semaines de vie, nous avons compris qu'elle était différente. Elle s'alimentait mal, avait une rigidité musculaire marquée, des tremblements discrets. Elle ne cherchait pas à sourire ou à plonger ses yeux dans les nôtres. Après un parcours hospitalier et des examens complémentaires, le diagnostic est tombé et l'orientation vers le CAMSP proposée.



Premier contact du CAMSP

Je me souviens de ce premier appel téléphonique pour un RV par une voix chaleureuse et dynamique. La professionnelle, très à l'écoute de mes questionnements, glissait quelques réponses et conseils bien orientés pour attendre la première rencontre.

J'ai remarqué l'écoute des professionnelles, leur profond attachement aux valeurs humaines, au respect du cheminement individuel ou familial des personnes confrontées aux situations complexes du handicap. J'ai été marquée par le fonctionnement presque « familial » de cette structure. L'équipe de direction, les médecins, les rééducateurs sont en contact les uns avec les autres, pluri-professionnellement et avec chaque petit patient et sa famille. La salle d'attente se vit comme un hall de passage cordial ou les allées et venues de chaque acteur, professionnel et famille, s'entrecroisent et s'arrêtent un temps dans une attention bienveillante pour échanger des dernières nouvelles familiales...

Quelques mois après notre accueil au CAMSP, j'ai compris que cette structure était l'un des établissements issus du groupement parental Apedi Alsace... Cette découverte m'a permis de faire la relation entre la prise en charge de Diane, très globale et adaptée à ses besoins, et l'atmosphère bienveillante du CAMSP.

L'attention portée aux personnes handicapées et à leurs familles, la qualité des relations humaines où chacun est connu et reconnu, avec ses compétences et ses souffrances me semble étroitement liée à la structure même de l'association qui porte le CAMSP, puisque la gouvernance de l'Apedi Alsace repose sur le principe collaboratif du « faire-ensemble ».

Aussi, je constate une complémentarité efficace et gage de bienveillance par le travail conjoint de parents engagés, fort de leur expérience de vie avec une personne handicapée, et de professionnels compétents.

C'est ainsi qu'en tant que parent, je participe au « COPIL qualité » du CAMSP. Je m'engage, à ma mesure, à ce dynamisme qui permet aux enfants et aux familles de grandir dans un contexte accueillant, personnalisé et compétent.

Les réunions du COPIL regroupent des professionnels de la structure et des acteurs associatifs et parents. Les échanges sont enrichis des qualifications de chacun. L'écoute mutuelle assure une prise de décision fructueuse tant sur le plan technique qu'humain.

N'hésitez pas à vivre ce partage en donnant un peu de votre temps pour enrichir le CAMSP et les familles de votre expérience personnelle!

Christel

De la « Semaine Nationale de la Petite Enfance » à « Strasbourg capitale mondiale du livre », il n'y a qu'un pas à sauter, et une volonté affichée d'y participer!

Le multiaccueil « Les Marmousets » a participé à ces deux évènements. Les professionnels se sont mobilisés entre le 16 et le 23 mars pour faire de cette semaine un temps fort de l'année.

Cette initiative ambitionne de réunir professionnels, enfants et parents autour d'un projet d'éveil, culturel et artistique, d'éclairer les parents sur l'importance de tels projets chez les tout-petits et de valoriser le travail des professionnels. Le thème de cette année était « Viens je t'emmène...! ». L'équipe s'est laissée porter par la spontanéité des enfants, leur envie de bouger, de créer, de s'exprimer. La formulation était en écho avec les sollicitations du service Petite Enfance de la ville de Strasbourg, nous invitant à participer à la manifestation « Strasbourg capitale mondiale du livre ».

« Viens je t'emmène...! » s'est donc modulé en « Viens, je t'emmène conter ... et découvrir le plaisir des histoires et des livres ».

Nous avons construit un support

d'histoire tout à fait insolite, avec des galets ramassés par les parents et leurs

enfants, décorés par les professionnels et les petits sur les temps d'activités tout en inventant une histoire sur le thème des pompiers.

Notre création participera au concours « les bébés lisent notre monde » et sera exposée parmi d'autres lors d'une manifestation en juin.

Le thème des pompiers a été décliné tout au long de la semaine de la Petite Enfance par d'autres moments joyeux, comme la rencontre d'un « vrai pompier » en uniforme, la fabrication et mise en peinture de casques en « rouge pétant », et d'une collation partagée où le gâteau confectionné ressemblait à un camion de pompiers, tout en chocolat!

Toujours dans la dynamique « Strasbourg Capitale Mondiale du livre », une cabane à livres invitant le libre-échange entre les familles a été installée. Nous bénéficions de l'intervention chaque semaine de Dominique, bénévole à l'association « lire et faire lire ».

Dominique arrive, souriante en fin de journée, elle s'installe délicatement sur la chaise qui l'attend en face du groupe d'enfants, prêt à plonger avec un plaisir évident et une concentration appréciable dans les histoires fabuleuses auxquelles Dominique donne vie en les racontant tout simplement.





VIE DES ÉTABLISSEMENTS

TÉMOIGNAGES "

Récit d'une démarche de formation

Lors d'un CVS (Conseil de la Vie Sociale) au foyer du Rennweg l'année dernière, j'ai appris que Marie, l'une des résidentes, avait pris part à une formation « vie intime ».

Je me suis dit que ce serait sympa de mettre en avant le travail effectué par Marie et sa volonté de mener à bien ce projet.

Comme mon idée a été approuvée par Monsieur Roy, Directeur du Rennweg, nous nous sommes retrouvées avec Marie au foyer fin février 2024 pour discuter en toute simplicité de ce parcours.

Marie me raconte que tout est parti d'une réunion CVS, suivie d'une discussion avec Kévin l'éducateur pour connaître les tenants et les aboutissants de la formation. Une fois toutes les informations réunies. le projet est lancé: 1ère session à Annecy dans un super hôtel, accompagnée par Dominique, un éducateur de l'Esat. Le programme sur 3 jours est très riche et varié.

Marie se retrouve avec 6 autres personnes venant d'autres régions de France. Ce stage permet de créer de nouveaux liens, de pouvoir échanger par la suite des sessions effectuées au sein des structures et des problèmes ou améliorations à apporter. Un groupe « Whatsapp » a donc été créé pour dialoguer, échanger et surtout rester en

Grâce à cette formation, Marie a pris de l'assurance pour présenter au mieux ce qu'elle a appris auprès de ses collègues du Rennweg et de l'Esat.

La nouvelle formatrice m'a confirmé qu'il n'y avait pas trop de questions ou d'échanges pendant ou à la fin de sa présentation car il n'est jamais facile de parler de sa vie intime devant ses camarades. Et même en dehors, pas trop de questions non plus (entre deux portes ou en salle télé) de la part des

Pour le moment, Marie est la seule travailleuse sur Saverne à avoir effectué cette formation et



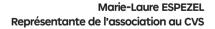
adolescents/adultes de l'IME « Le Rosier Blanc » de Saverne et le FAS « La Licorne ». Et aussi, pourquoi pas, envisager cela dans les structures strasbourgeoises.

Ce serait un beau parcours et une belle reconnaissance pour cette adulte dynamique et volontaire.

Mais Marie ne vous a pas tout dit : elle est depuis quelques années une adepte du théâtre dans la troupe savernoise et dans des pièces diverses et variées. De ce fait, je n'ai pas été étonnée de la voir suivre cette formation.

Après cet échange, je te félicite Marie pour ta perspicacité et ta volonté. Et merci pour ta confiance.

Bonne continuation à toi!





Marie Staebel Travaille à l'ESAT « Aux Trois Relais » à Saverne depuis 2013

J'écris ce petit article pour vous raconter ma formation à laquelle j'ai eu la chance de participer. La formation s'intitulait : « Animation groupe de paroles VIAS ».



La formation s'est déroulée en deux périodes de trois jours à Annecy avec l'accompagnement d'un moniteur de l'ESAT.

La première session s'est déroulée en septembre 2022 et la seconde en novembre 2022. Nous avons développé divers points autour de la VIAS comme le corps humain, des hommes, des femmes, les relations et les émotions. Mais aussi la sexualité, le consentement, l'estime de soi et plein d'autres thèmes autour.

C'est une formation « Pair Aidance » : elle est prévue pour qu'une personne handicapée et un professionnel soient formés en même temps. Je suis donc partie en formation avec un moniteur de l'ESAT avec qui j'ai pu ensuite créer et animer des groupes de paroles depuis janvier 2023 au sein de l'ESAT.

Pendant cette formation nous avons également appris comment créer des groupes de paroles, des outils associés et adaptés au groupe.

Je suis la seule travailleuse de l'ESAT de Saverne à être formée.

Cette activité me responsabilise et me fait gagner de la confiance. On anime six sessions, à raison d'une séance par semaine que l'on renouvelle par groupe de cing travailleurs.

Marie STAEBEL

Morgane Salmon Sa nouvelle vie en appartement individuel

Depuis le mois de septembre j'ai une nouvelle vie dans mon propre appartement. ENFIN, c'est super!

Mais je désirais que quelqu'un m'aide pour la vie de tous les jours : trois éducatrices très sympas et généreuses : Adeline, Corinne et Léa viennent dans mon appartement à tour de rôle pour m'aider.

J'aime bien quand elles me rendent visite et je leur offre un café avec un petit gâteau qu'on partage ensemble. J'aime bien partager ces bons moments avec elles car elles m'écoutent.

Avec elles, j'apprends à gérer mes comptes et à organiser mes menus de chaque jour de la semaine.

J'aime bien aller aussi les rencontrer pendant les permanences et aussi d'autres personnes. J'essaie d'y aller le plus souvent possible, quand je peux, car j'ai d'autres activités et mon métier (je suis céramiste), qui parfois m'en empêchent. On m'accueille toujours très gentiment, et sans me juger.

J'y apprends aussi à faire la cuisine une fois par mois : le menu, les courses et la fabrication du repas. À la fin, on mange ensemble.



Plusieurs thèmes ont été proposés pour nous apprendre à faire attention à internet (email, téléphone portable...), à utiliser la banque, et à bien entretenir son appartement ... pour ne pas faire d'erreurs. J'ai bien aimé la soirée dansante de fin d'année au restaurant et la soirée barbecue d'été.

J'aurai bien aimé découvrir Besançon avec tout le monde mais malheureusement le voyage a été annulé. Je suis très contente d'avoir été acceptée au Service d'Accompagnement Travail et Espérance (SATE) de l'Apedi Alsace.

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

« NOUS AUSSI »

Une délégation de « Nous Aussi » de l'Eurométropole de Strasbourg au congrès national de « Nous Aussi » à Valenciennes







Je suis le représentant de la délégation « Nous Aussi » de L'Eurométropole de Strasbourg. « Nous Aussi » est la seule association d'auto-représentants de personnes handicapées intellectuelles en France. Notre slogan est : « Rien pour nous sans nous ! »

Nous sommes allés à Valenciennes avec des membres de la délégation « Nous Aussi » -Strasbourg Eurométropole, les trois membres de soutien dont le directeur du SAJH - Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement.

Nous avons participé au 9^{ème} CONGRES de « Nous Aussi ». Le directeur de l'université de Valenciennes a ouvert le congrès. Le thème du congrès était sur « Le Regard ». Le regard que je porte sur mon propre handicap et le regard de la société sur le handicap intellectuel.

Il y a eu beaucoup d'hommages à LAHCEN ER RAJAOUI décédé. Il était le président et porteparole de « Nous Aussi ». Il nous manque.

La ministre déléguée chargée des personnes handicapées a pris la parole en visio. Des adhérents ont témoigné pour parler du regard sur leur handicap et du regard des gens sur eux. Cela m'a rappelé le temps où je prenais le bus pour aller travailler à l'ESAT de Schiltigheim.



Cela m'a fait comprendre que même si les gens se moquent de nous, il faut les laisser parler et les laisser nous regarder.

Voici un extrait d'une chanson reprise par la délégation « Nous Aussi » de Valenciennes :

« Tu sais on pourrait y croire échanger 2 regards.
Tu sais on pourrait y croire et changer de regard.
Je suis comme toi qui me regarde Regarde-moi tel que je suis avec mes travers, mon handicap, N'aie pas peur de mon handicap Apprends à me connaitre »

> Pascal HUSSER Président de « Nous Aussi » de l'Eurométropole de Strasbourg





Soirée Saint-Valentin avec « Nous Aussi »

Sandra : « moi ça m'a plu. J'aimais bien la musique, l'ambiance. J'ai dansé avec Marie et d'autres ». Christelle : « C'était bien. J'ai dansé toute la soirée ». Isabelle R : « A refaire. C'était bien. C'était un petit échauffement pour ma prochaine sortie discothèque ». Eric : « C'était bien ». Mauranne : « J'ai dansé avec Huguette ». Isabelle L : « Gérard c'est mon copain. J'ai mangé du gâteau ». Frankie : « C'était super, j'ai rencontré mon copain Louis, il a dansé et chanté comme moi. J'ai aimé ».

Très belle soirée festive, où nos résidents ont pu danser, faire des nouvelles rencontres, discuter... Nous avons tous passé un très bon moment.

Merci à l'association « Nous Aussi ».

Article recopié par Olivier P.

Sortie au Royal Palace

Le Rotary Club a retenu un projet présenté par le SAJH, ce qui a permis aux personnes accompagnées de bénéficier d'une journée exceptionnelle au Royal Palace à Kirrwiller.

Nous remercions chaleureusement le Rotary Club d'avoir financé intégralement cette sortie.

La journée a débuté à 11h00 avec un départ pour Kirrwiller. Notre conductrice de car nommée Brigitte a mis la musique et l'ambiance était au beau fixe.

Une fois arrivé sur place, le groupe constitué de 42 personnes et 8 accompagnants, a pris le temps de contempler le palace. Les décors intérieurs ont particulièrement émerveillé le groupe surtout les murs avec les paillettes incrustées.

Quatre grandes tables étaient réservées pour le SAJH. Chaque personne accompagnée a pu choisir sa place et profiter du menu proposé, qui a été adapté au régime de chacun et chacune. Le repas a été très apprécié, les plats étaient de qualité. L'ambiance était survoltée et dansante car pendant tout le repas, il y avait des chanteurs : variétés françaises, pop anglaise, chants lyriques... Certains ont même dansé entre les tables.

A 14h15 le groupe a pris place dans la salle de spectacle. Celui-ci était sur le thème de la rencontre amoureuse. Les scènes étaient magiques et époustouflantes. Entre chaque scène de danse et de chant, il y avait des interludes proposant de la magie (transformiste, illusionniste), des arts du cirque (équilibre, voltige, cerceau aérien, acrobatie, contorsionniste) et même un clown. Le spectacle a été sensationnel et tous les moments ont été appréciés à grand renfort de rires et d'applaudissements pour les artistes.

Cette sortie a énormément plu, la plupart des personnes présentes en parlaient encore des jours après. Ce fut un moment chaleureux, heureux et une expérience sensorielle et visuelle incroyable.



FAS LA LICORNE

Mardi Gras

Comme traditionnellement Mardi Gras a été fêté au FAS « La Licorne », un moment attendu par l'ensemble des résidents.

Comme chaque année, tout a commencé la veille au Rosenmontag de Sundhouse, avec un défilé de plus de 60 chars d'exception. C'était un très beau moment dans la bonne humeur et la joie de vivre de tous avec le lancer de bonbons, suivi d'une dégustation immédiate et le remplissage des poches.



Betül: « C'était bien. Je suis rentrée avec plein de confettis et toute maquillée ».

Olivier: « Moi j'adore. Plein de chars. J'ai fait des photos ». **Betül**: « On a mis Julie (service civique) dans la baignoire de confettis ».

Olivier: « C'était beau. »

LE JOUR J

Confection de beignets. Patrice et Maurane ont fait des cuisses de dames. Florence s'est occupée des beignets au fromage blanc, et Isabelle et Julie ont préparé des beignets « carnaval de mamie ».

En même temps déguisement, maquillage et après-midi dansante avec comme invités, l'IME « Le Rosier Blanc », le FAM « Pierre Valdo » et le FAS à Ingwiller.

ESAT SCHILTIGHEIM

Remise des médailles du travail

Mme Munch directrice de l'ESAT de Schiltigheim a insisté sur la valeur travail et la fierté ressentie par chaque travailleur. Elle remercie les travailleurs de la joie, la bonne humeur et la force de travail que tous apportent au quotidien dans les différents ateliers.

Vingt ans de travail, une belle carrière récompensée par une médaille et un diplôme le 22 décembre 2023.

Beaucoup d'émotions pour Julie DURMEYER:

Elle a rejoint l'ESAT en 2001 au conditionnement. Elle est très investie dans ses activités. Aujourd'hui elle travaille dans l'atelier B qu'elle préfère. Elle aime les activités de collage, étiquetage et assemblage qu'elle réalise pour l'entreprise Nora. Julie a connu beaucoup d'encadrants et entretient de très bonnes relations. Elle aime les petits moments de discussion privilégiée.

Julie: « Je l'ai attendue longtemps ...

Je suis très contente d'avoir eu la médaille pour 20 années de travail.

Je suis fière de travailler et contente de me rendre à l'ESAT chaque jour pour gagner de l'argent.

Parfois c'est difficile de partir le matin, quand il pleut ou qu'il neige, ou quand il y a des travaux dans la rue ou des changements d'itinéraires du bus et du tram.





Mais je me réjouis chaque jour de retrouver mes collègues et mes chefs.

Pour la remise de la médaille j'avais acheté une robe, mais j'ai mis un pantalon et une tunique. J'ai invité Nathan, le chef de service de mon foyer, et mes parents.

Je suis passée la première et j'ai lu le texte que j'avais préparé :

« Je suis fière de travailler à l'ESAT depuis 20 ans déjà. Au début c'était difficile pour moi. Maintenant j'aime beaucoup venir travailler. Merci pour la médaille ».

Les parents de Julie : « C'est un événement important. Julie était si fière qu'elle annonçait cette médaille depuis plus d'un an auparavant à toutes les personnes qu'elle rencontrait, ses proches et moins proches, les chauffeurs de bus, les caissières, vendeuses ou vendeurs dans les magasins...

Elle ne s'en est jamais lassée jusqu'au 22 décembre 2023.

Pour elle et pour nous ses parents, il s'agit d'un honneur et d'une reconnaissance. Son père qui fait des photos depuis des années à la remise des médailles de travail de l'ESAT sait que c'est un formidable moment de partage et d'émotion pour l'ensemble des travailleurs, des familles et des encadrants ».

Julie et Jean-Claude DURMEYER

Inauguration salle multimédia

Le mercredi 31 janvier 2024, l'ESAT de Schiltigheim a inauguré sa nouvelle salle multimédia, financée intégralement par des dons.

Adaptée aux personnes en situation de handicap, ce nouveau service vient compléter l'offre existante.

C'est essentiellement le budget alloué par la commission des « actions solidaires » de l'Apedi Alsace qui a permis de monter ce projet par l'achat du matériel et de l'ensemble du mobilier. Qu'elle en soit remerciée. « Nora distribution » a offert un magnifique habillage mural décoratif. L'association « AGIRabcd Alsace » a apporté bénévolement toute sa compétence et son assistance dans le choix du matériel informatique, des logiciels et pour le paramétrage des tablettes.

Cette salle dispose d'une conception spécifique des mobiliers et de leur aménagement, de tablettes informatiques, d'ordinateurs portables, de connectiques et d'un vidéo projecteur.

UN ESPACE MULTIMÉDIA POUR QUEL USAGE?

- pour bénéficier de soutiens : pour regarder un visuel (mini-film – tutoriel), illustrer un débat ou un sujet,
- pour se familiariser avec le tactile en manipulant soi-même afin de faciliter l'accès aux médias

modernes, aux démarches en ligne, à la compréhension des réseaux, à la recherche d'information et aussi à apprendre à se protéger

 pour maintenir ou développer ses acquis

scolaires, renforcer son agilité cérébrale, sa dextérité

L'endroit se veut calme, pratique et ergonomique. « Tout a été étudié pour le confort des travailleurs et des encadrants ». L'accessibilité numérique est un des nombreux soutiens organisés par les équipes de l'ESAT.

Un MERCI très sincère à l'équipe du secteur accompagnement, au secrétariat, à l'agent technique chargé de l'entretien interne ainsi que la directrice de l'ESAT : cette configuration a été étudiée collectivement et c'est une belle réussite au bénéfice de tous.

Serge SAETTEL Administrateur référent de l'ESAT de Schiltigheim



Inauguration Salle Snoezelen





Le 23 novembre 2023 une toute nouvelle salle SNOEZELEN a été inaugurée dans les locaux du SAJH à Schiltigheim. Ce projet a pu être réalisé grâce au mécénat de la Fondation AXA, qui a subventionné par un don la mise en place de cet outil.

La pratique de la méthode Snoezelen invite les usagers du SAJH qui le souhaitent à entrer dans un état de détente, de relaxation et de bien-être. Elle réduit ainsi le stress, l'anxiété, facilite la détente musculaire, et par conséquent peut amoindrir les comportements compulsifs ou agressifs et violents.

Cette méthode de stimulation multisensorielle (visuelle, tactile, auditive et olfactive) peut ainsi favoriser l'émergence de bienfaits durables et significatifs en stimulant dans un espace spécialement aménagé, la mémoire sensorielle et émotionnelle de la personne.

Dans l'accompagnement des personnes avec un handicap mental, les séances snoezelen permettent également de révéler aux professionnels de nouvelles connaissances sur les personnes accompagnées. Ces informations seront très utiles afin d'ajuster au mieux leur quotidien à leurs besoins. Cette salle devenue très fonctionnelle est un outil important dans l'accompagnement des personnes au SAJH.







À VOTRE SERVICE

Deux équipes au service des adhérents

Le groupe « relais-ressources » est à votre disposition pour répondre à vos questionnements et démarches d'ordre financier au profit des personnes handicapées.

Pour couvrir ce vaste domaine (patrimonial-administratif-fiscal-budgétaire...) les membres du groupe s'appuient sur une large base documentaire (dont celle de l'Unapei) et un réseau de compétences externes (notariat...). Il maintient également une veille informative pouvant être mise à disposition des membres de l'association (supports papiers et/ou numériques).

L'équipe « Écoute » est à votre service pour vous aider dans vos interrogations concernant la personne handicapée :

sa santé, ses droits, ses besoins d'accompagnement, ses comportements et les difficultés que cela peut vous poser, les choix d'orientation, les interrogations sur l'avenir... Et aussi des aides pour vos difficultés dans le dédale des démarches administratives

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos propositions par rapport à toutes ces questions. Elles pourront alimenter les réflexions et les actions de l'Apedi Alsace et de l'Unapei.

Infos

Adressez-vous au secrétariat de l'Apedi Alsace :

Tél. 03 88 84 99 00 ou message dans la boîte mail du relais ressources: relais.ressources@apedi-alsace.fr pour mise en contact avec les interlocuteurs parents de ce dispositif

Infos

L'équipe composée de parents est joignable :

Tél. 07 88 21 34 15 (laisser un message avec vos coordonnées, nous vous rappellerons rapidement) ou dans la boîte mail de l'équipe « Écoute » : action.familiale@apedi-alsace.fr



L'équipe de rédaction souhaite à toutes et à tous de belles vacances!

Agir ENSEMBLE, le journal de l'Apedi Alsace

Directeur de publication : André Wahl • Rédacteur en chef : Pierre Wessbecher • Comité de rédaction : Anthony Ganache, Jean-Louis Magy, Françoise Malavielle, Isabelle Stempf • Crédit photos : Jean-Claude Durmeyer, les divers établissements et associations • Conception : Valparaiso • Impression : Imprimerie Kocher • Tiré à 1 800 exemplaires ISSN 2270-8391.



RETROUVEZ LE JOURNAL dans les actualités de notre site



Apedi Alsace • 60 rue de la Grossau • CS 50046 • 67027 Strasbourg Tél. 03 88 84 99 00 • siege.apedi@apedi-alsace.fr

